

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 juin 2017 à 20 h 01 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**122-CC-2016-2017**

**TOURNAGE D'UNE SÉRIE DOCUMENTAIRE (« 180 JOURS »)**

**CONSIDÉRANT** qu'une commission scolaire a notamment pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire (article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*);

**CONSIDÉRANT** la proposition reçue de la maison de production Avanti Ciné vidéo pour tourner, dans les installations de l'établissement de l'école secondaire Gérard-Filion, une série télévisuelle intitulée provisoirement « 180 jours » portant sur le milieu de l'enseignement public secondaire et relatant les motivations, la réalité et les enjeux sociaux des membres de la direction, des professionnels, des autres membres du personnel, des stagiaires, des bénévoles, des élèves et des parents de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** que la proposition reçue a pour but de promouvoir l'école publique et d'en montrer ses avantages;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation et les frais reliés au tournage de la série seront assumés par la maison de production AVANTI CINÉ VIDÉO;

**CONSIDÉRANT** la grande qualité du projet présenté par ladite maison de production ainsi que les garanties contractuelles qu'elle est prête à donner, lesquelles permettent d'assurer le respect des droits des personnes participant au tournage ainsi que ceux de la Commission scolaire Marie-Victorin, notamment le droit à la confidentialité, au respect de la vie privée, à la réputation et à l'image;

**CONSIDÉRANT** que la participation à ce tournage sera entièrement volontaire et que le droit de refuser d'y participer sera respecté;

**II EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard :

d'**APPROUVER** la participation de la Commission scolaire Marie-Victorin au tournage d'une série documentaire à l'école Gérard-Filion pendant l'année scolaire 2017-2018;

de **PERMETTRE** l'utilisation du nom et de l'image de la Commission scolaire Marie-Victorin par le producteur de la série documentaire, Avanti Ciné Vidéo, selon les termes prévus au contrat;

de **MANDATER** la Direction générale pour négocier et conclure un contrat assurant la protection des droits des personnes participant au tournage et pour assurer la mise en œuvre de cette approbation.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et donné à Longueuil, ce vingt-huitième jour du mois de juin deux mille dix-sept.

Me Julie Brunelle  
Secrétaire générale

**Extrait du projet de procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine séance du Conseil des commissaires.**